Association
FOR RESEARCH IN POLYCYSTIC KIDNEY DISEASE
PolyKystose
POUR SOUTENIR LA RECHERCHE SUR
LA POLYKYSTOSE RENALE
France PKD France

ASSOCIATION POLYKYSTOSE FRANCE

Procès Verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 17 juin 2017

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Polykystose France (APKF) s'est réunie ce jour, le 17 juin 2017, à PARIS, à l'hôpital Necker - Amphithéâtre Robert Debré - 149 rue de Sèvres - 75015 PARIS,

Sous la présidence de Mme Corinne LAGRAFEUIL, Présidente de l'Association, assistée du Vice-Président, Patrick GUIRCHOUN, de la Trésorière, Christine GUIRCHOUN et de la Secrétaire Générale, Evelyne COSSARD, de la Secrétaire Adjointe, Isabelle CAPART et du Responsable SI, Alexandre LANNOOTE, membres du Bureau Directeur de l'Association,

Aux fins d'approbations et de votes des propositions mises à l'ordre du jour, telles que celles-ci seront détaillées ci-après.

En vertu de l'article 13 des statuts de l'APKF, les membres de l'Association ont été convoqués par courrier délivré à chacun d'entre eux au moins 15 jours avant la date fixée pour la tenue de la présente Assemblée.

En vertu de ce même article, l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer sans quorum, la présente Assemblée Générale est ouverte à 17h30 par la Présidente.

Patrick GUIRCHOUN est désigné en qualité de secrétaire de séance chargé de rédiger le procès-verbal de la présente réunion.

La Présidente rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée :

- Quitus du rapport moral,
- Quitus du bilan financier 2016,
- Quitus du compte prévisionnel 2017,
- Quitus de l'appel de cotisations 2018,
- Démissions / renouvellements / élections des membres du conseil d'administration et appel aux candidatures spontanées,
- Eventuelles questions des membres présents ou représentés.

Personne ne demandant la parole, la Présidente constate que l'assemblée peut valablement délibérer sur les résolutions détaillées ci-après, conformément à l'ordre du jour cité précédemment.

ASSOCIATION POLYKYSTOSE FRANCE

Procès Verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 17 juin 2017

Première résolution : RAPPORT MORAL

Depuis la dernière assemblée générale ordinaire en date du 15 septembre 2016, l'APKF a consolidé les quatre objectifs majeurs qu'elle s'était fixés lors de sa création, il y a dix ans, à savoir :

- Soutenir financièrement la recherche médicale relative à la polykystose,
- Diffuser l'information la plus large possible sur la maladie et les avancées de la recherche,
- Créer un réseau d'entraide et de solidarité,
- Sensibiliser les médias et les pouvoirs publics à cette maladie afin d'informer le grand public sur la nécessité d'obtenir des fonds pour soutenir la recherche.

Point site internet et Facebook

Site Internet : polykystose.org

- **Fréquentation :**
- Le nouveau site internet de l'APKF lancé en octobre 2015 attirait environ entre 20 et 30 visiteurs quotidiens :

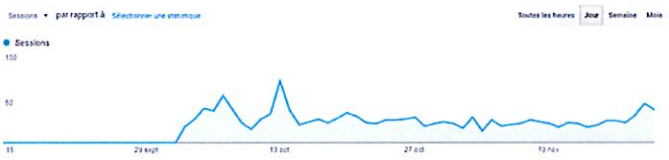

- Aujourd'hui, nous accueillons environ 100 visiteurs quotidiens sur notre site :

© 2017 Association Polykystose France

Point site internet et Facebook

- Nous constatons des pics à 160 visiteurs les premiers lundi de chaque mois suite à la réception des newsletters :

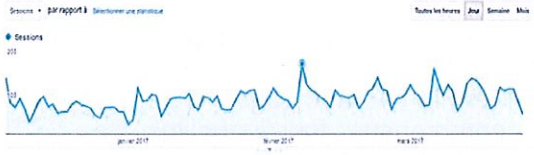

- **Les usages :**
- Le nombre de visiteurs utilisant un PC devient minoritaire par rapports aux utilisateurs Tablettes et Smartphones. Le fait que notre site soit « Responsive Design » (s'adaptant automatiquement aux différents supports) est un vrai plus :

1.	desktop	1 116 (48,21 %)
2.	mobile	965 (41,69 %)
3.	tablet	234 (10,11 %)

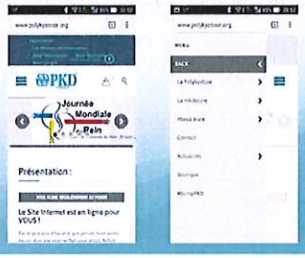

© 2017 Association Polykystose France

Point site internet et Facebook

- **La boutique, dons et commandes en ligne :**
- Depuis octobre 2015, 131 commandes ont été effectuées sur le shop. La majorité correspond à des adhésions et à des dons. Les revues à télécharger gratuitement fonctionnement également très bien.
- Depuis la mise en place de Paypal, ce mode de règlement est choisi dans environ 4 cas sur 5.

- **Point Newsletter :**
- La newsletter automatique mensuelle fonctionne parfaitement. Nous avons constaté qu'elle permettait de générer du trafic supplémentaire vers le site.
- Nous comptons aujourd'hui 516 abonnés à cette newsletter mensuelle.

© 2017 Association Polykystose France

Point site internet et Facebook

Facebook : associationpolykystosefrance

- La page Facebook de l'APKF compte 297 abonnés. La migration effectuée en 2016 du format « profil » vers le format « page » a permis d'apporter de nombreuses fonctionnalités de personnalisation supplémentaires (évènements, réunions du groupe de parole etc...).
- Cette migration permet également aux abonnés de facilement partager les actualisés de l'APKF.
- Nous publions un lien vers un nouvel article du site ce qui permet une nouvelle fois de générer du trafic.
- Le nombre d'abonnés va continuer à augmenter régulièrement.

© 2017 Association Polykystose France

Groupe de Parole

Trois réunions du groupe de parole ont eu lieu à Paris entre Novembre 2016 et Juin 2017, avec 6 à 10 participants.

Modalités :

En semaine de 16h à 18h

Gratuité pour les adhérents, 10 euros demandés par réunion pour les non adhérents

Une charte (confidentialité, respect, non monopolisation de la parole) remise lors de la 1ère réunion.

© 2017 Association Polykystose France

Groupe de Parole

Contenu :

Les protocoles de recherche en cours (2 font partie de LIPS) + médicaments (1 prend du JINARC)

Le plaisir partagé de se retrouver et la satisfaction de pouvoir parler de la polykystose avec des personnes directement concernées.

Parler de son vécu émotionnel, aborder les sujets qui nous concernent (par ex. opération foie, dialyse, transplantation, etc), partager des infos (ex. Renif..)

La convivialité, avec une galette partagée en janvier.

Prévision :

Une réunion en Province au 2ème semestre 2017, et une réunion sur Paris - possiblement le samedi s'il y a une demande.

© 2017 Association Polykystose France

Correspondants régionaux

Qui sont nos correspondants régionaux ?

- Les correspondants régionaux, au nombre de 17 aujourd'hui, sont des personnes, comme vous et moi, dispersées dans nos belles régions de France.
- Notre dernier élu M. Jean-Pierre Hofé nous a rejoint en septembre sur la région Occitanie.
- Nous-mêmes, pour certains Membres du Conseil d'administration, avons commencé comme correspondant régional.

© 2017 Association Polykystose France

Correspondants régionaux

Quel rôle au sein de l'Association Polykystose France ?

D'une part en adhérent à l'association pour faire avancer la recherche et d'autre part en communiquant sur l'APKF sous forme de flyer, de brochure et d'affiche en les diffusant dans des endroits stratégiques, comme chez les médecins, les cabinets médicaux, les hôpitaux auprès des néphrologues ou et bien sûr en parlant de l'Association avec des amis et faisant connaître notre site

www.polykystose.org

© 2017 Association Polykystose France

Correspondants régionaux

Que peut-on faire pour la recherche avec les correspondants régionaux ?

- Organiser des manifestations festives comme le 21 mai dernier, un de nos correspondants régionaux dans le Loiret **Dominique Longueville** a organisé le trail des châteaux de St Cyr en Val où une partie des bénéfices a été reversée au nom de l'association.
- Cela peut se faire de différentes façons, par des chorales, des manifestations sportives, des marches ou plus simplement de la couture ou broderie par des sujets, cœur, reins, coussins etc. Et au nom de l'association.

© 2017 Association Polykystose France

Correspondants régionaux

La convivialité

- Une fois par an autour d'un repas convivial nous abordons différents sujets avec les correspondants régionaux.
- Le précédent était en octobre à Paris mais cette année il pourrait se faire dans le Loiret ou près de Tours. À voir dès la rentrée…
- Nous espérons agrandir le nombre de correspondants sur toute la France. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Nous restons à votre disposition
A bientôt

© 2017 Association Polykystose France

D'un commun accord entre les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire, le vote relatif au rapport moral de la Présidente sera effectué à mains levées.

➔ VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SUR LE RAPPORT MORAL

CONTRE = zéro (0)
ABSTENTION = zéro (0)

LE RAPPORT MORAL EST APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES.

Association FOR RESEARCH IN POLYCYSTIC KIDNEY DISEASE PolyKystose POUR SOUTENIR LA RECHERCHE SUR LA POLYKYSTOSE RENALE France PKD France

ASSOCIATION POLYKYSTOSE FRANCE

Procès Verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 17 juin 2017

Deuxième résolution : BILAN FINANCIER 2016

Il a été présenté ce jour à l'Assemblée le bilan financier 2016 de l'APKF tel que reproduit ci-dessous.

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOCIATION POLYKYSTOSE DE FRANCE | 2016

Report à Nouveau N+1 15.201,44 €

601	Achats stockés	684,69 €	701	Ventes de livrets	
604	Achats d'études et prestations de services		706	Prestations de services	
606	Achats non stockés de matières/fournitures	177,00 €	707	Ventes divers	190,00 €
607	Achats de marchandises		708	Produits des activités annexes	
611	Sous traitance générale		741	Commune	
612	Redevances de crédit-bail		742	Conseil Général	
613	Locations		743	Intercomunalité	
614	Charges locatives		744	Autres Collectivités	
615	Entretien et réparations		745	Conseil Régional	
616	Assurances	442,21 €	746	Fédération, Groupement	
617	Etudes et recherches		747	Etat Ministère	
618	Documentation		748	Autres	
621	Personnel extérieur à l'association	6.364,19 €	751	Redevances pour concessions, brevets, ...	
622	Rémunérations - honoraires	600,71 €	754	Collectes	
623	Site internet relations publiques	1.245,14 €	756	Cotisations	20.787,32 €
624	Transports de biens et transports collectifs		758	Produits divers de gestion courante	213,62 €
625	Déplacements, missions et réceptions	3.027,69 €	76	Produits Financiers	
626	Frais postaux et frais de télécommunications	585,82 €	767	Intérêts bancaires	118,51 €
627	Frais bancaires	76,34 €	77	Produits Exceptionnels	
628	Divers		78	Reprises sur Amortissements et provisions	
631	Impôts, sur rémunérations (Impôt)		79	Transferts de Charges	
633	Impôts, sur rémunérations (autres)				
635	Autres impôts, (administration des impôts)				
637	Autres impôts... (autres organismes)				
641	Rémunérations du personnel				
645	Charges de sécurité sociale	4.006,00 €			
647	Autres charges sociales				
648	Autres charges de personnel				
65	Autres charges de gestion courante				
657	Subventions versées par l'association	10.000,00 €			
658	Charges diverses de gestion courante				
66	Charges Financières				
67	Charges Exceptionnelles				
68	Dotations aux Amortissements, provisions				
Total I. Charges		**27.209,99 €**	**Total I. Produits**		**21.309,45 €**
86. Emploi des Contributions volontaires			**86. Emploi des Contributions volontaires**		
860	Secours en nature (alimentaires, vestimentaires		870	Bénévolat	
861	Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels		871	Prestations en nature	
864	Personnel bénévole		875	Dons en nature	
Total 2. Charges Exceptionnelles			**Total 2. Produits Exceptionnels**		
Total I + Total II		**27.209,99 €**	**Total I + Total II**		**21.309,45 €**

le 05 avril 2017

Résultat Net (5900,54 €)

Page 1 de 1

05/04/2017 19:45:45 APKF

Les comptes détaillés du bilan financier 2016 ont été présentés avec le descriptif de chaque dépense et l'attestation ci-jointe du commissaire aux comptes.

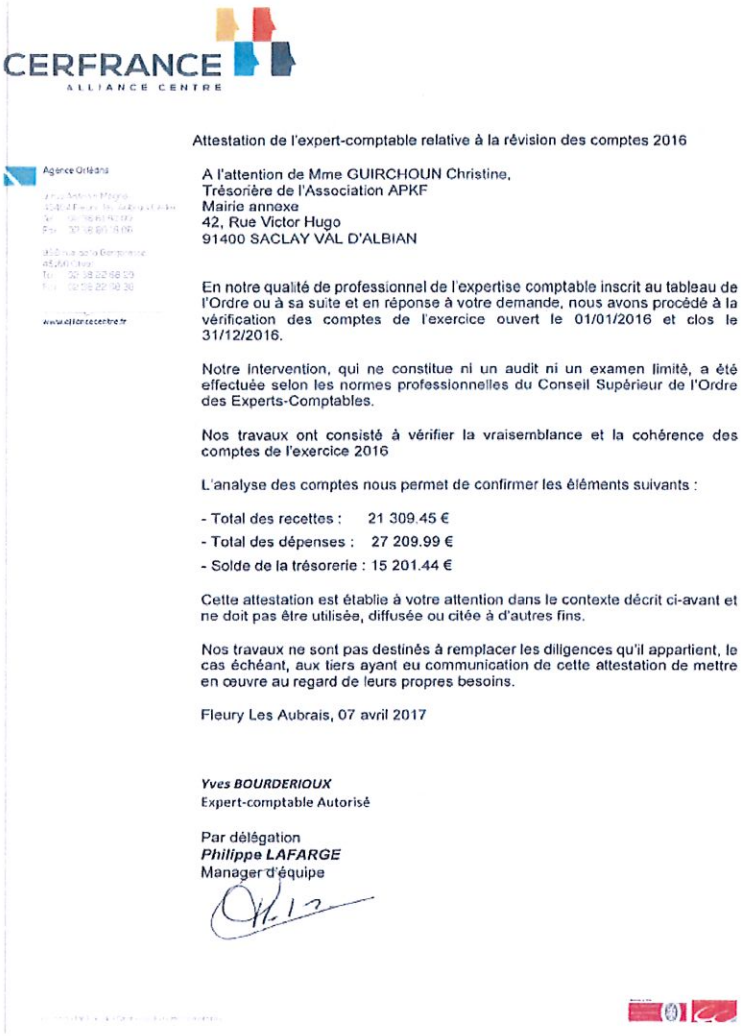

CERFRANCE ALLIANCE CENTRE

Attestation de l'expert-comptable relative à la révision des comptes 2016

Agence Orléans

A l'attention de Mme GUIRCHOUN Christine,
Trésorière de l'Association APKF
Mairie annexe
42, Rue Victor Hugo
91400 SACLAY VAL D'ALBIAN

En notre qualité de professionnel de l'expertise comptable inscrit au tableau de l'Ordre ou à sa suite et en réponse à votre demande, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'exercice ouvert le 01/01/2016 et clos le 31/12/2016.

Notre intervention, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité, a été effectuée selon les normes professionnelles du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables.

Nos travaux ont consisté à vérifier la vraisemblance et la cohérence des comptes de l'exercice 2016

L'analyse des comptes nous permet de confirmer les éléments suivants :

- Total des recettes : 21 309.45 €
- Total des dépenses : 27 209.99 €
- Solde de la trésorerie : 15 201.44 €

Cette attestation est établie à votre attention dans le contexte décrit ci-avant et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Nos travaux ne sont pas destinés à remplacer les diligences qu'il appartient, le cas échéant, aux tiers ayant eu communication de cette attestation de mettre en œuvre au regard de leurs propres besoins.

Fleury Les Aubrais, 07 avril 2017

Yves BOURDERIOUX
Expert-comptable Autorisé

Par délégation
Philippe LAFARGE
Manager d'équipe

Ces documents sont disponibles sur simple demande auprès du trésorier de l'Association.

D'un commun accord entre les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire, le vote relatif au bilan financier 2016 sera effectué à mains levées.

➔ VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SUR LE BILAN FINANCIER 2016

CONTRE = zéro (0)
ABSTENTION = zéro (0)

LE BILAN FINANCIER 2016 EST APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES.

Troisième résolution : COMPTE PREVISIONNEL 2017

Il a été présenté le compte prévisionnel 2017 de l'APKF tel que reproduit ci-dessous, à l'ensemble des membres présents et représentés de l'Association lors de la présente assemblée générale ordinaire.

ASSOCIATION POLYKYSTOSE DE FRANCE | 2017

COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVIONNEL

Report à Nouveau N+1 21.087,46 €

601	Achats stockés		701	Ventes de livrets	
604	Achats d'études et prestations de services		706	Prestations de services	
606	Achats non stockés de matières/fournitures	226,73 €	707	Ventes divers	24,00 €
607	Achats de marchandises		708	Produits des activités annexes	30,00 €
611	Sous traitance générale		741	Commune	
612	Redevances de crédit-bail		742	Conseil Général	
613	Locations		743	Intercomunalité	
614	Charges locatives		744	Autres Collectivités	
615	Entretien et réparations		745	Conseil Régional	
616	Assurances		746	Fédération, Groupement	
617	Etudes et recherches		747	Etat Ministère	
618	Documentation		748	Autres	
621	Personnel extérieur à l'association	1.250,00 €	751	Redevances pour concessions, brevets, ...	
622	Rémunérations - honoraires	136,00 €	754	Collectes	
623	Site Internet relations publiques		756	Cotisations	8.976,00 €
624	Transports de biens et transports collectifs		758	Produits divers de gestion courante	
625	Déplacements, missions et réceptions	1.042,51 €	76	Produits Financiers	
626	Frais postaux et frais de télécommunications	199,89 €	767	Intérêts bancaires	
627	Frais bancaires	28,85 €	77	Produits Exceptionnels	
628	Divers		78	Reprises sur Amortissements et provisions	
631	Impôts, sur rémunérations (Impôt)		79	Transferts de Charges	
633	Impôts, sur rémunérations (autres)				
635	Autres impôts, (administration des impôts)				
637	Autres impôts... (autres organismes)				
641	Rémunérations du personnel				
645	Charges de sécurité sociale				
647	Autres charges sociales				
648	Autres charges de personnel				
65	Autres charges de gestion courante				
657	Subventions versées par l'association				
658	Charges diverses de gestion courante	260,00 €			
66	Charges Financières				
67	Charges Exceptionnelles				
68	Dotations aux Amortissements, provisions				
Total I. Charges		**3.143,98 €**	**Total I. Produits**		**9.030,00 €**
86. Emploi des Contributions volontaires			**86. Emploi des Contributions volontaires**		
860	Secours en nature (alimentaires, vestimentaires		870	Bénévolat	
861	Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels		871	Prestations en nature	
864	Personnel bénévole		875	Dons en nature	
Total 2. Charges Exceptionnelles			**Total 2. Produits Exceptionnels**		
Total I + Total II		**3.143,98 €**	**Total I + Total II**		**9.030,00 €**

Résultat Net 5886,02 €

Page 1 de 1 14/06/2017 15:24:23 APKF

Les comptes prévisionnels ont été présentés avec le descriptif de chaque dépense et sont disponibles sur simple demande auprès du trésorier de l'Association.

D'un commun accord entre les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire, le vote relatif au compte prévisionnel 2017 sera effectué à mains levées.

➔ VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SUR LE COMPTE PREVISIONNEL 2017

CONTRE = zéro (0)
ABSTENTION = zéro (0)

LE COMPTE PREVISIONNEL 2017 EST APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES.

Quatrième résolution : APPEL DES COTISATIONS 2018

Il est présenté à l'Assemblée les montants des cotisations figurant dans le bulletin d'appel des cotisations 2018 de l'Association, tel que reproduit ci-dessous.

BULLETIN DE SOUTIEN 2018

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ **Ville :** _____

Téléphone fixe : _____ **Portable :** _____

Courriel : _____ @ _____

Je souhaite devenir :

☐ **Membre Actif de l'Association ***
Et je joins mon paiement d'un montant de 40 €

☐ **Membre Bienfaiteur de l'Association ***
Et je joins mon paiement d'un montant supérieur à 40 €

Et je joins mon paiement de _____ **€**

☐ **Par chèque à l'ordre de l'Association PolyKystose France**
A retourner à l'adresse suivante :
Association Polykystose France
Mairie annexe du Val d'Albian
A l'attention de Mme Christine GUIRCHOUN
42 rue Victor Hugo
91400 SACLAY

☐ **OU : Par virement bancaire au moyen du RIB ci-dessous :**
Afin de faciliter la procédure de suivi, merci de bien vouloir préciser vos nom et prénom dans le libellé ou le motif du virement.
Code Banque : 10278 ---- Code Guichet : 37457
N° de Compte : 00010782101 Clé RIB : 30
Domiciliation : Crédit Mutuel Orléans La Source
IBAN : FR76 1027 8374 5700 0107 8210 130
BIC : CMCIFR2A

Et aussi en CB ou Paypal sur notre site internet : www.polykystose.org

*** Je recevrai une invitation à la Journée Annuelle et un reçu fiscal à hauteur du montant de ma cotisation valable pour l'année civile indiquée.**

D'un commun accord entre les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire, le vote relatif à l'appel des cotisations 2018 sera effectué à mains levées.

➔ VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SUR L'APPEL DES COTISATIONS 2018

CONTRE = zéro (0)
ABSTENTION = zéro (0)

L'APPEL DES COTISATIONS 2018 EST APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES.

Cinquième résolution : COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rappel : Aux termes des statuts de l'Association, le Conseil d'administration est formé d'un nombre maximum de quinze membres, élus pour 3 années par l'Assemblée Générale Ordinaire des membres de l'Association.

I. Démission

Démission de la Présidente lors de cette assemblée.

Précision : Ces éléments sont transmis à titre informatif à l'Assemblée Générale et ne sont pas soumis au vote.

II. Candidatures pour la réélection des membres du Conseil d'Administration dont les mandats arrivent à terme.

11 membres du Conseil d'Administration sont concernés par l'échéance 2018.
1 membre du Conseil d'Administration est concerné par l'échéance 2019.

III. Présentation des nouvelles candidatures au conseil d'administration – Election de nouveaux membres.

Candidature de Carmen VALENZUELA au sein du CA

D'un commun accord entre les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire, le vote relatif à cette nouvelle candidature sera effectué à mains levées.

➔ VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SUR CETTE CANDIDATURE

CONTRE = zéro (0)
ABSTENTION = zéro (0)

L'ELECTION DE CARMEN VALENZUELA APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES.

IV. Appel aux candidatures spontanées

Absence de candidature spontanée.

V. Modifications au sein du Bureau Directeur

Suite à l'annonce par Corinne LAGRAFEUIL de quitter son poste de Présidente de l'Association Polykystose France, les membres du Conseil d'Administration délibèrent puis communique à l'assemblée que Patrick GUIRCHOUN Vice-Président ayant fait acte de candidature à

à succession de Corinne LAGRAFEUIL, il est nommé nouveau Président de l'Association Polykystose France à l'unanimité des membres du Conseil d'Administration présents soit 10 membres sur les 12 élus.

Le nouveau Président demande alors que deux membres du Bureau Directeur, Isabelle CAPART et Alexandre LANNOOTE soient nommés Vice-Président(e)s. Le Conseil d'Administration valide favorablement cette demande.

Patrick GUIRCHOUN s'adresse ensuite à l'assemblée et félicite chaleureusement Corinne LAGRAFEUIL pour son engagement et la remercie pour son action significative pour l'Association Polykystose France. Il souhaite la bienvenue à Carmen VALENZUELA qui a intégré le Conseil d'Administration. Il félicite les deux nouveaux Vice-Président(e)s, Isabelle et Alexandre. Il indique qu'il s'efforcera d'assumer ses nouvelles responsabilités avec efficacité et détermination.

PAROLE DONNEE AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

La Présidente donne la parole aux membres présents et leur propose de faire part de leurs questions ou de leurs suggestions.

Dominique LONGUEVILLE Correspondant Régional remercie vivement Corinne LAGRAFEUIL pour toutes ces années d'amitié et de convivialité au sein de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé et personne n'ayant demandé ou pris la parole, la Présidente a clôt la séance de l'Assemblée Générale Ordinaire à 19h45.

De tout ce qu'il figure ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par la Présidente et le secrétaire de séance.

La Présidente
Corinne LAGRAFEUIL

Secrétaire de Séance
Patrick GUIRCHOUN

SIGNATURE PRESIDENTE

SIGNATURE SECRETAIRE